



Solidarités

Une nouvelle antenne médico-sociale à Méry-sur-Seine pour « aller vers » les usagers

Rubrique
Solidarité

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

Après plusieurs années sans antenne médico-sociale sur le secteur de Méry-sur-Seine, le Département de l'Aube ouvre une nouvelle antenne dans un pavillon au plus près des usagers. Cette ouverture vient renforcer l'action de la collectivité du « aller vers » promue dans le Schéma de l'action sociale de proximité.

Jusqu'en 2016, des permanences sociales avaient lieu à l'espace socio-culturel puis à la mairie de Méry-sur-Seine. L'accueil du public a ensuite été effectué au Centre médico-social (CMS) d'Arcis-sur-Aube. Pour les personnes se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer, des visites à domicile ont été proposées.

Afin de retrouver de la proximité avec la population de ce territoire, le Département a trouvé des locaux qui répondent aux besoins des professionnels et du public.

La nouvelle antenne de Méry-sur-Seine est située 12 impasse des Chapelles dans un petit lotissement proche du magasin Intermarché. Il s'agit d'un pavillon de 86 m², loué à Troyes Aube Habitat, rénové et réaménagé par le Département de l'Aube.

Coût global pour le Département de l'Aube : 132 000 € TTC.

■ Faciliter l'accès aux actions de solidarités du Département

L'antenne propose trois bureaux d'entretiens pour y réaliser les nombreuses missions du Pôle solidarité :

- une permanence d'une assistante sociale tous les mardis matin,
- des consultations, sur RDV proposés de manière hebdomadaire, assurées par les professionnels de la PMI (puéricultrice, sage-femme...) pour le suivi prénatal, des informations sur la contraception, la sexualité, du conseil conjugal...
- des rdv dans le cadre de l'insertion tenus par un travailleur social emploi et la référente de parcours d'insertion (RSA) pour y recevoir les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi pour l'ouverture de leurs droits et l'accompagnement à la recherche d'emploi en lien avec France Travail,
- les éducateurs de l'ASE pourront également intervenir sur site pour y recevoir les familles : parents, enfants ou assurer des visites médiatisées,
- les travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement social au logement et en charge de la MASP (Mesure d'accompagnement social personnalisée) pourront également y rencontrer les personnes accompagnées dans le cadre de leurs missions.